

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18764 - 73ÈME ANNÉE

Allocation de rentrée scolaire

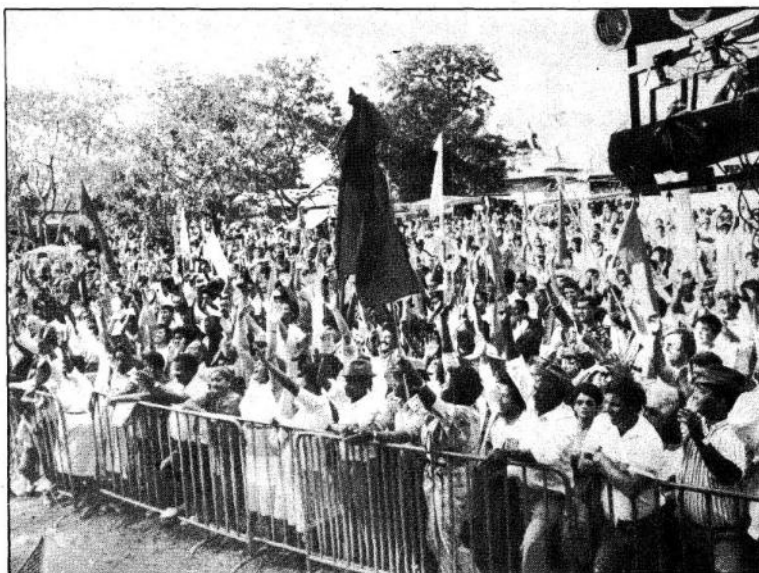
50 millions d'euros pour l'économie réunionnaise grâce à l'égalité sociale

Démissions des députés communistes
pour l'égalité des Réunionnais

RESPECT ANOOU

Refusant que les Réunionnais soient considérés par le gouvernement RPR-UDF, comme inférieurs aux métropolitains, Paul Vergès et Elie Hoarau ont démissionné hier de l'Assemblée nationale. «Nous voulons aussi protester contre une administration singulière de la Justice à La Réunion» a déclaré Paul Vergès au cours d'une conférence de presse à Paris.

(Page 2)



LE DIMANCHE 4 OCTOBRE, LA FOULE DU PARC DE L'OASIS, AU PORT, A VOTÉ À MAINS LEVÉES EN FAVEUR DE LA DÉMISSION DES DEUX DÉPUTÉS COMMUNISTES POUR PROTESTER CONTRE L'ATTENTE À LA DIGNITÉ DES RÉUNIONNAIS (PHOTO: MAMODE MOUSSADJEE).

La démission des députés Paul Vergès et Elie Hoarau a été l'élément décisif d'une bataille qui permet aujourd'hui aux Réunionnais de bénéficier de l'égalité des prestations sociales.

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) sera versée à partir du 3 août sur les comptes des familles bénéficiaires. L'an dernier, un montant total de plus de 50 millions d'euros avait été versé à plus de 80.000 allocataires. Cela concernait plus de 130.000 enfants. Cette bouffée d'oxygène qui bénéficie chaque année à l'économie réunionnaise est un des résultats de la lutte menée par le PCR pour l'égalité sociale.

La Caisse d'allocations familiales a annoncé le versement à partir du 3 août prochain de l'allocation de rentrée scolaire. Cette somme est versée sous conditions de revenus. Cela signifie que son montant constituera une bouffée d'oxygène importante pour les dizaines de milliers de familles contraintes de survivre avec des prestations sociales. Compris entre 364 et 397 euros par enfant, son montant atteint presque le RSA mensuel versé à une personne seule.

Attention aux prix

Compte-tenu de la cherté de la vie à La Réunion, cette somme sera dépensée pour faire face aux nombreux frais liés à la rentrée scolaire : achat de cahiers, de stylos et autres fournitures. En effet, l'école publique et gratuite reste un rêve encore inaccessible pour les Réunionnais.

Nombreux sont les commerçants qui attendent avec impatience le versement de l'allocation scolaire au même titre que la « prime de Noël » touchée par les Réunionnais contraints de survivre avec le RSA.

50 millions d'euros, c'est une véritable manne apportée par les Réunionnais les moins riches dans le circuit économique. Il sera donc très intéressant de vérifier si le mois d'août n'aura pas été l'occasion pour certains d'augmenter leurs prix.

En tout cas, les offres vont se multiplier. Car au moment où l'ARS est versée commence la grande période des braderies commerciales sur la voie publique.

La démission des deux députés PCR

L'allocation de rentrée scolaire ne doit rien au hasard. C'est le résultat d'un combat qui a été mené pendant des décennies par le Parti communiste réunionnais ainsi que celles et ceux qui se sont ralliés au mot d'ordre d'égalité sociale.

Ainsi en 1986, les allocations versées par la CAF étaient 30 % inférieures par rapport à la France. Une loi votée par le gouvernement de l'époque voulait inscrire dans le marbre cette inégalité. Si elle avait persisté, ce seraient 34 millions d'euros qui seraient versés pour l'ARS, et non pas 50 millions, soit

une perte de 16 millions d'euros, et cela à condition que l'ARS soit versée aux Réunionnais. Car avant que l'égalité sociale soit réalisée, des prestations sociales versées en France étaient interdites aux Réunionnais.

Pour faire cesser cette injustice, il a fallu que les deux députés du PCR, Paul Vergès et Elie Hoarau, démissionnent de leur mandat de député. Cette décision a été suivie d'une campagne d'explication auprès de la population. La démission de deux députés a eu un retentissement considérable. Elle a montré qu'un mandat peut être utilisé comme un moyen de lutte pour faire avancer les intérêts de la population. Elle a alors mis la pression sur François Mitterrand qui visait une réélection à la présidence de la République. Le candidat s'est alors engagé à appliquer l'égalité sociale à La Réunion. Elle fut quasiment accomplie sous son successeur, Jacques Chirac, avec en dernier lieu l'alignement du SMIC en 1995, puis du RMI en 2001. Grâce à cette lutte, ce sont des milliards qui ont bénéficié directement aux Réunionnais les plus démunis. Les 50 millions d'euros de l'ARS en sont une illustration.

M.M.

Allocations familiales

POURQUOI CES INÉGALITÉS?

Nombre d'enfants	Allocations de base			Supplément enfant de 10 à 15 ans			Supplément enfant de plus de 15 ans		
	Réunion	Métropole	Différence	Réunion	Métropole	Différence	Réunion	Métropole	Différence
1	99,75			63,25	151,50	-88,25	96,00	269,33	-173,33
2	377,75	538,67	-160,92	126,50	303,00	-176,50	192,00	538,66	-346,66
3	726,75	1 228,84	-502,09	189,75	454,50	-264,75	288,00	807,99	-519,99
4	1 163,25	1 919,01	-755,76	253,00	606,00	-353,00	384,00	1 077,32	-693,32
5	1 341,75	2 609,18	-1 267,43	316,25	757,50	-441,25	480,00	1 346,65	-866,65
6	1 429,00	3 299,35	-1 870,35	379,50	909,00	-529,50	576,00	1 615,98	-1 039,98
7	1 516,25	3 989,52	-2 473,27						
8	1 603,50	4 679,69	-3 076,19						
9	1 690,75	5 369,86	-3 679,11						
10	1 778,00	6 060,03	-4 282,03						

Barème d'Allocations Familiales en vigueur à la Réunion et en Métropole au 1/07/86 (source: CAF-Réunion)

Dans sa loi-programme, où il refuse l'égalité et prône la parité globale, le gouvernement RPR-UDF veut légaliser l'apartheid social.

Voici la différence entre un allocataire vivant à La Réunion et un autre vivant en France qui existait en 1986, avant l'égalité sociale.

Edito

Des mangues de Montpellier dans les marchés forains de Paris

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) et Climate central ont lancé une nouvelle initiative de sensibilisation à la nécessité d'atténuer et de s'adapter au changement climatique. Il s'agit de la diffusion de bulletins météo télévisés de l'année 2100. Les températures décrites par les présentateurs tiennent compte des prévisions des scientifiques. Elles se basent sur un scénario où la température moyenne de la planète se seraient élevées de 4 degrés faute de l'application de mesures drastiques pour éviter cette catastrophe.

Derrière cette moyenne se cachent d'importantes disparités. Ainsi, alors que la moyenne maximale des températures de l'été est actuellement de 22,5 degrés à Paris, cette valeur serait de 29 degrés en 2100, soit 6,5 degrés de plus. Cela voudrait dire que les Parisiens connaîtraient alors le climat actuel de la ville de Fès au Maroc. Cela entraînerait des bouleversements considérables. Ainsi, dans les marchés parisiens, il serait possible de trouver des abricots du Nord-Pas-de-Calais, des mangues de l'Hérault venues de Montpellier, ou du vin de Bordeaux produit en Bretagne. Cela signifierait également une modification importante de l'architecture pour tenter d'atténuer l'augmentation de la température. Le meilleur moyen serait la plantation d'arbres. Ceci n'est pas sans rappeler une des premières initiatives de la mairie du Port lorsqu'elle commença à être dirigée par Paul Vergès : la transformation de la plaine des Galets en une zone boisée. 40 ans après ces plantations, la population peut aujourd'hui bénéficier d'un climat moins chaud.

Pour avoir une idée des modifications profondes causées par une hausse de 6,5 degrés dans une grande ville, ou de 4 degrés à l'échelle du globe, il faut s'appuyer sur le bilan du dernier épisode de canicule en France. En juin dernier, les températures étaient supérieures de 2,5 degrés par rapport à la normale. Cela a entraîné près de 600 décès dont plusieurs ont été dénombrés sur des lieux de travail, et plus de 3.000 passages aux urgences pour des pathologies liées à la chaleur.

D'autres régions subissent les conséquences de la canicule. Le manque de pluie a favorisé la sécheresse, et l'Europe a connu pour son début d'été d'importants feux de forêt.

La lutte pour l'atténuation du changement climatique est bien une question de santé publique. Et l'adaptation permettra de sauver de nombreuses vies.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

80 années de SMIC en récompense du licenciement de 900 cadres de son entreprise

La ministre du Travail touche le pactole sur le dos des emplois

Celle qui est aujourd'hui ministre du Travail a touché 1 million 129 000 euros après avoir viré 900 cadres de son groupe (Danone). Et c'est cette même personne qui défend la loi plafonnant les indemnités de licenciement... et qui parle de moralisation de la vie publique.

Moralisation ? Vous avez bien dit "Moralisation" ? Voulaient défendre sa collègue politique, Pierre-Yves Bournazel, député LR du groupe « Les constructifs », a, en fait, enfoncé le clou. Pour lui, l'opération boursière

réalisée sur le dos des salariés au profit de l'actuelle ministre du Travail (80 années de SMIC) est parfaitement légale même si, d'un point de vue morale cela peut se discuter. Et il s'enlise encore un peu plus en précisant : l'assemblée nationale s'occupe de la loi qui concerne tout le monde mais pas de la morale qui ne concerne que l'individu.

Et pourtant, au moment même où M. Bournazel fait cette déclaration, les députés et les sénateurs sont en plein débat sur la Loi de Moralisation de la Vie Publique, l'un des

thèmes centraux de la campagne du candidat Macron et de tous les députés des groupes « En Marche » et Les Républicains "constructifs".

Et dire que cette "fameuse" loi de moralisation à pour but de restaurer la confiance des citoyens envers leurs "élus" afin de ne plus connaître les taux records d'abstention des mois de mai et juin 2017.

C'est mal parti !

Jean

Eduquer et exclure

« La famille est la cellule primaire de l'exploitation humaine ». La première phrase de « Se libérer du connu » de Krishnamurti, n'a rien perdu de son actualité. Cette affirmation du penseur indien, provocante, a été écrite en 1932, alors qu'il quittait l'organisation qui voyait en lui le futur instructeur de l'humanité.

Tous les ouvrages de cette figure spirituelle inclassable, traitent du nécessaire déconditionnement de l'humanité pour accéder à une maturité suffisante, pour envisager une société nouvelle. L'être humain, de la naissance à la mort, subit l'influence de différents cercles d'appartenance, en premier lieu, la famille. C'est à l'intérieur de cette cellule, que se développent les premiers réflexes qui vont déterminer l'aptitude à vivre en société. Or, quels sont les principes guidant cette éducation de base ? Chacun est-il réellement conscient des va-

leurs inculquées ? Sait-on comment les choix opérés vont déterminer une existence qui reproduira exactement les mêmes comportements, attitudes, et façons de penser ? Est-on lucide qu'un seul individu porte en lui la totalité des jugements et décrets hérités de ses parents ?

Krishnamurti constate que la séparation, l'exclusion, la sectarisation, la violence psychologique, sont inculqués dès l'enfance, par les différenciations de races, de couleurs, de classes sociales, de religions, de valeurs, qui tous conduiront à une société de discrimination organisée et à un adulte dévasté par la peur de l'autre.

Cela vous semble trop théorique ? Voici quelques exemples vécus, qui interpellent certains :

« Mon enfant n'ira pas à l'école publique, car il fréquentera des Comoriens et des Mahorais », « Ma fille ne prendra pas le bus à La Réunion car c'est sale ici, en Métropole c'est

propre » ou encore « Ton père habite dans un logement social, c'est un SDF ».

Quel sera, selon vous, le devenir d'un humain qui entend et vit cela ? Plus largement, la société réunionnaise est fragile et tous, ici, vivons dans un équilibre précaire. Prenons conscience, en lisant des auteurs comme Krishnamurti ou Frantz Fanon, qui dans « Peau noire, masques blancs », décrit sous bien des aspects, la réalité de notre quotidien. Écoutons la voix de l'universel, ne succombons pas aux sirènes de la division. Tentons l'être humain total, réconcilié avec toutes les dimensions de ses origines indiennes, africaines, chinoises, européennes, et insulaires (nos frères mahorais, comoriens, malgaches, et Autres). Ne sacrifions pas notre âme sur l'autel de l'ignorance.

L'enfance est un pays magique dont on ne revient jamais.

Radjah Veloupoulé

In kozman pou la rout

« Momon kajou i trouv son pti zoli »

Kosa i lé kajou ? Kajou t'in sinz. Dann zardinn l'éta, fitintan l'avé kajou. Mi koné pa si in zour in fémèl kajou la fé pti, pars moin la zamé vi pti kajou dann zardinn l'éta. Sak mi koné sé ké bann ti-sinz lé bien joli, mèm si pou in pé sé in bann grimasyé. Kant in moun i di in kozman konm moin la mark an-o la, moin lé sir sa i doizète vré. Dann télé i amontr bann z'animo dann la natir, sansa dann park é mi pans konm moin zot i yèm gard bann fime z'animo é si zot i yèm gard sa, la pa pou son vilin, mé sirman pou son zoli... Mi koné pa pou kosa, kan mi gard bann momon sinz apré kaline z'ot ti, mi pans mon momon é mi rèv lo zour èl la poz dsi moin lo zyé l'amour. Na poin arien i rann zoli konmsa ! Alé, si zot i vé, fé travaye in pé z'ot tèt la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Lutte pour l'égalité dans l'océan Indien

L'apport décisif des femmes à valoriser

La réunion du deuxième comité de pilotage du Programme multisectoriel d'assistance technique dans le domaine du genre (PMATG) mis en œuvre par la Commission de l'océan Indien (COI) sur financement de la Banque africaine de développement (BAD) s'est tenue du 20 au 22 juillet 2017 à Moroni (Comores).

Acette occasion, les représentants des associations et plateformes dédiées à la cause des femmes et des jeunes des Comores, de Madagascar et de l'île mauricienne de Rodrigues ont pris la mesure des avancées en faveur de l'égalité des genres en Indianocéanie. Évoquant la loi récemment votée qui porte à 30 % le taux de participation des femmes à toutes les instances décisionnelles et politiques, la commissaire à la Solidarité, à la Protection Sociale et à la Promotion du Genre de l'Union des Comores, Sitti Farouata Mhoudine, a démontré que « la question de la femme [était] devenue une réelle priorité » dans son pays comme dans toute l'Indianocéanie. Elle a également rappelé que les chantiers prioritaires que sont les violences faites aux femmes et aux mineurs, la participation politique des femmes, l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes et enfin l'implication des femmes dans l'environnement et le développement durable sont des enjeux partagés dans la région qui font l'objet d'une attention grandissante de la part des pouvoirs publics. La COI ne s'y était donc pas trompée en soutenant la création et en appuyant les activités des plateformes nationales et régionales dans ces mêmes domaines depuis 2009.

Ne pas relâcher les efforts

L'autonomisation économique des femmes grâce à l'entrepreneuriat a été l'un des sujets centraux de la rencontre de Moroni. Les membres des plateformes nationales et de la plateforme régionale Entreprendre au féminin ainsi que de l'association Synergie Jeunes ont présenté leurs activités qui contribuent à mieux faire connaître les savoir-faire des entrepreneures. Elles ont d'ailleurs annoncé la tenue de la deuxième édition du salon Made in femmes, du 28 septembre au 1er octobre à Maurice, qui mettra en avant les réalisations de

femmes entrepreneurs des cinq Etats membres de la COI.

Les avancées ne doivent cependant pas conduire à un relâchement des efforts. Appelant à une mobilisation continue, Koulthoum Djamadar, chargée de mission de la COI en charge de la question du genre, a rappelé que « la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'éradication des violences et l'autonomisation politique, sociale et économique des femmes et des jeunes demandent une implication de tous et une concertation des acteurs associatifs et gouvernementaux ». Le comité de pilotage du PMATG-COI a d'ailleurs été un cadre d'échanges fructueux entre les membres des plateformes nationales et régionales et les représentantes des Etats membres, notamment Marie Francine Kidja, directrice générale de la Promotion de la Femme au ministère de la Population de Madagascar, Franchette Gaspard Pierre Louis, commissaire de la Femme, du Développement de l'enfant et de l'Entrepreneuriat de Rodrigues (Maurice) et la commissaire Sitti Farouata Mhoudine.

La réunion du comité de pilotage a ainsi permis de discuter des voies et moyens d'améliorer les activités des plateformes soutenues par la COI ainsi que de l'ensemble des acteurs de la mise en œuvre du projet afin d'amplifier les résultats sur le terrain.

Rencontre avec les agricultrices

C'est dans cet esprit que les membres du comité de pilotage ont effectué une sortie de terrain à la rencontre de femmes agricultrices dans le sud de la Grande Comore. Ils ont pu prendre concrètement la mesure de l'utilité des actions du projet, mieux saisir les défis auxquels sont confrontées les agricultrices et ainsi de réfléchir à de nouvelles activités, adaptées au terrain, à mettre en œuvre dans les autres îles de l'India-

nocéanie. Les rencontres sur le terrain ont également été l'occasion de valoriser le travail de ces femmes qui contribuent quotidiennement et à leur échelle à la sécurité alimentaire, au développement durable et à l'épanouissement social de leur communauté.

Enfin, c'est à l'occasion de la cérémonie de clôture du comité de pilotage que Dr Rashid Mohamed Mbaraka Fatma, ministre de la Santé, de la Solidarité, de la Protection sociale et de la Promotion du Genre, tout récemment nommée, a prononcé son premier discours officiel.

« C'est un signe d'amitié pour vous d'être à nos côtés [...]. En choisissant de réunir tous les acteurs autour de ce projet dans notre pays, vous avez certainement opté pour une approche de complémentarité et de synergie entre toutes les structures engagées dans le PMATG » a-t-elle déclaré.

Un cadre international

Le Secrétaire général de la COI, Hamada Madi, a quant à lui constaté que « les activités en faveur de l'entrepreneuriat féminin s'inscrivent dans un cadre international pour une croissance durable et inclusive ». « Votre souci constant d'inclure les femmes et les jeunes dans la prise de décision participe à la démocratisation de nos sociétés, à la juste prise en compte des intérêts de toutes les composantes de nos populations et à l'émergence de voix nouvelles dans le paysage public. Votre détermination à combattre les violences basées sur le genre pacifie nos sociétés, à l'échelle du foyer, et soutient un changement nécessaire et salvateur des mentalités. Votre force, Mesdames et Messieurs, c'est le réseau d'échanges, de partage, de compétences et, je le vois, d'amitié aussi que vous tissez au niveau régional. C'est cet esprit de coopération et de solidarité qui anime l'action collective portée par la COI. »

Oté

Plito ké dir sa, i vo myé trap dé pti boi pou zoué dann sak ou i koné !

Matant zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, m'a dir aou franshman nana in bann kitouni an pami la zènès koméla. Ala pa ké zot l'apré fé tout in falbala – in dantèl si zot i vé-par raport i doi bès lo lalokasyon lozman sink éro solman. Na in madam dépité, la di kan ou lé jenn, si ou l'apré yinkyink pou sink éro solman ébin èl i koné pa koman zot va fé pli tar. Mi pans madam la lé dann lo vré : sink éro ou la pèrd la pa bonpé pou vréman. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, si mi konpran aou bien, la poin do koi fèr tout in n'afèr si i tir sink éro dsi out ède lozman pars pou ou sink éro sé konm si l'éte arien. Dakor èk ou, pou l'moun lé plin o zas é si sé pa arien, olèrk tiré akoz i mète pa ?

Moin lé sir ou i pans, avèk sink éro i gingn pa arien. Ou lé sir dsa ! Bin figir aou bann dépité La frans insoumiz la parti la boutik avèk sink éro. Bin mi pé dir aou matant zot la gingn dé shoz avèk se sonm-la. Dsi internet moin la vi la gingn in paké makaroni, in boutète kédshèp, in boutèy do luil, inn dé zépis, plis inndé kouyonad ankor asé pou pa krèv dé fin pandann inndé zour.

Moin lé sir sak la desid fé in n'afèr konmsa téi pans sa té i sar pasé konm in lète ou i mète la post. Manyèr k'sa l'apré fé lo buzz, lé pa di gouvèrnman i bate pa aryèr. Pars, fransh véritén lé pa zoli atak bann vant vid, i pé si lé, nésèsèr trap sa in n'ot koté : kisoï dsi bann minisyon la guèr ! kisoï dsi bann dépan lo liks ! Kisoï ankor dsi lo dis pour san d'moun i gonf z'ot pla zour an zour, plis an plis.

A moins k'I fé sa pou fèr lo bien bann moun o flan, pou kal z'ot l'obézité, pou frèrè z'ot konsomasyon l'alkol sansa sigarète. Matant par respé, éskiz amoin dir aou, plito ké dir in n'afèr konmsa, trap dé pti boi pou zoué dann sak ou I koné. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin